Le vent de colère qui souffle sur les rivières augmente au fur et à mesure que les syndicats de rivières continuent d'effacer les ouvrages hydrauliques. Nonobstant les bonnes intentions affichées par Ségolène Royal, son administration fait le choix de rester totalement sourde et aveugle aux problèmes manifestes que pose la mise en oeuvre de la continuité écologique, en particulier et surtout l'interprétation tendancieuse de la loi, le harcèlement des propriétaires d'étangs et de moulins à dessein exclusif de détruire. Un moratoire sur ces destructions doit être proclamé, en attendant le recadrage nécessaire de ce dossier en passe de devenir ingérable.

Voici à titre d'information, les nouvelles de ces derniers jours. Ces recensions qui nous sont rapportées progressent au rythme des projets de destruction.



A Montreuil-Bellay et Rimodan, des élus, des agriculteurs et des riverains ont décidé de bloquer purement et simplement le chantier d'arasement de seuils sur la rivière Thouet.

A Lhommaizé, les élus sont tout aussi motivés à ne pas laisser disparaître l'étang de la Forge sur la Dive, qui fait partie du patrimoine de la commune.

A Vagney sur la Moselotte, rivière où des destructions d'ouvrages ont déjà suscité de vives contestations (voir ici), les choses ont pris un tour plus radical avec l'incendie de la pelleteuse devant effacer la vanne des Grands-Jardins (voir ici). On

ne sait cependant pas si cet acte de vandalisme est directement lié au projet de destruction ?



Rappelons de la manière la plus claire et la plus ferme que tout acte de violence contre les biens ou les personnes est une solution inappropriée en démocratie.

Mais la radicalisation progressive de la contestation contre la continuité écologique n'est hélas pas surprenante. Elle fait suite à l'insupportable pression institutionnelle des services déconcentrés en faveur de la destruction du patrimoine hydraulique de notre pays. Depuis 4 ans, nous exposons posément et raisonnablement à l'administration et aux syndicats combien les choix actuels sont socialement réprouvés par les riverains, économiquement intenables par leurs exigences des travaux pharaoniques et leurs coûts exorbitants, écologiquement déconnectés des enjeux et, pour beaucoup, scientifiquement mal fondés dans leur diagnostics.

Nos interlocuteurs font mine d'écouter, mais n'entendent rien : la machine à détruire, à ruiner ou à menacer continue comme si de rien n'était, sans l'once d'une remise en cause. Rien de moins sûr que cet autisme de l'administration ne garantisse le "bon état 2027" à l'instar du "bon état" (des masses d'eau) qui devait déjà, il s'agissait d'une certitude, être atteint en 2015.

Le gouvernement doit reconnaître les mesures inopérantes et les contestations légitimes nées d'une appréciation dogmatique de la continuité écologique,

proclamer un moratoire sur les effacements d’ouvrages (déjà demandé par plus 2000 élus, associations, personnalités, chercheurs…) et mettre en œuvre des actions corrélées aux enjeux qui permettront de se rapprocher de l’objectif partagé : la gestion quantitative et qualitative de l’eau. Fin septembre 2016,nous étions encore très loin du compte.